

FANA' BRIQUES 2008



ESPACE VENTE

Conditions générales

Chaque exposant Fana'briques (Vo) a la possibilité de vendre des Lego sur l'Espace Vente (Ev) moyennant une commission qui reviendra à l'organisateur.

Ev est géré par l'organisateur et ouvert aux horaires d'ouverture de l'exposition.

Vo peut vendre (appelé Objet) des sets d'occasions, des sachets de vracs ou des pièces à l'unité mais pas de sets neufs.

Chaque Objet ne devra comporter que des pièces Lego.

S'il s'agit d'un set, Vo devra fournir une fiche indiquant si le set est complet et conforme à la notice ou si des pièces ont été remplacées avec détail de ces pièces remplacées.

Vo proposera des pièces « propres » et fonctionnelles.

Les Objets seront emballés dans un sachet plastique transparent. Le prix devra être inscrit par Vo sur l'emballage.

Vo dépose à Ev une liste des produits qu'il souhaite vendre. Cette liste reprend la référence de chaque objet et son prix.

Ev aura la possibilité de refuser de vendre tel ou tel objet sans avoir à se justifier des raisons de son refus.

Ev se charge de la vente et donc de la disposition des Objets sur les surfaces de vente.

Une partie seulement des objets de Vo pourrait être déposée sur la surface de vente. Le reste rejoindra la surface de vente en fonction des objets à vendre et/ou des achats.

En fin de vente, un inventaire des restants est fait entre Vo et Ev.

Ev règle à Vo la valeur des objets vendus diminuée de 6 % pour commission.

Merci d'informer avant le 15 Mai th.meyer@wanadoo.fr de votre participation à l'espace vente.